



## Audit et conseil – Préparation à l'évacuation

### Informations pratiques

#### Durée

1 demi-journée à 3 jours  
selon surface et nombre  
de collaborateur

#### Localisation

Sur votre site

#### Tarif

Nous contacter

#### Délai d'accès

2 semaines

#### Public concerné

Chef d'établissement,  
chargé de sécurité,  
responsable  
d'évacuation

#### Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis  
spécifiques pour suivre la  
formation.

Avec l'avis d'un conseiller en sécurité, vous évaluez les points forts et faibles de vos plans actuels. Vous bénéficierez d'une analyse détaillée de vos stratégies d'évacuation et d'une évaluation préalable de vos moyens pour une préparation optimale. Soyez prêt à agir rapidement et efficacement en cas d'urgence.

### **Objectifs**

- Recevez l'expertise d'un conseiller en sécurité pour identifier les forces et les faiblesses de votre plan d'évacuation existant dans votre établissement.
- Évaluez les ressources et les mesures nécessaires à mettre en œuvre avant de suivre une formation d'évacuation.

### **Contenu de la formation**

#### **Entretiens avec les responsables désignés**

- Missions du chef d'établissement, du chargé de sécurité, du responsable général de l'évacuation.

#### **Visite de l'établissement**

- Inventaire et validation des secteurs et itinéraires d'évacuation.
- Définition des missions, des modalités d'alarme et d'alerte.
- Etat des lieux relatifs à :
  - Consignes de sécurité et plans d'évacuation
  - Signalisation et balisage de sécurité.
- Détermination des chargés d'évacuation (responsable d'évacuation, guides, serre-files et responsable PMR (nombre par zone, étage, bâtiment... ainsi que leurs suppléants).
- Organisation de la mise en sécurité des personnes (personnel et public).

#### **Rédaction du protocole « Organisation de l'évacuation »**

- Synthèse relative à l'état des lieux en termes d'organisation matérielle et humaine de la sécurité évacuation.
- Mise en place du protocole d'évacuation comprenant :
  - Les secteurs d'évacuation et les chargés d'évacuation correspondants.
  - Selon l'établissement, les protocoles spécifiques :
    - Personnes en situation de handicap.
    - Dysfonctionnement d'éléments de sécurité.
    - Usage temporaire de locaux.
    - ...
- Consignes applicables selon les catégories de personnels (responsable d'évacuation, guides et serre-files, responsable PMR).
- Mémento à destination des chargés d'évacuation.

MAPSI SARL

06 85 92 39 45 - [mapsisarl@gmail.com](mailto:mapsisarl@gmail.com)  
[www.mapsi-formation.fr](http://www.mapsi-formation.fr)

13 Rue de la Pie d'Anjou  
77240 Vert-Saint-Denis

Siret : 751 809 799 00024  
Code APE : 85.59A

«déclaration d'activité enregistrée sous le  
numéro 11 77 05276 77 auprès du préfet de région  
d'Ile-de-France»